

14 MARS 2025

8h00 - 18h00

Faculté de Droit
et sciences
politiques
Nantes

Amphi B

TRENTE ANS APRÈS LA RÉFORME DU CODE PÉNAL : toujours à la recherche de l'architecte ?

Inscription et informations sur le site
internet de l'évènement
Scanner le QRcode



codepenal30ans.sciencesconf.org

PROGRAMME « Trente ans après la réforme du Code pénal : toujours à la recherche de l'architecte ? »

La faculté de droit et des sciences politiques de Nantes Université accueillera le vendredi 14 mars 2025 le cinquième Congrès des jeunes pénalistes de l'Association française de droit pénal. L'Association française de droit pénal est la section française de l'Association internationale de droit pénal. Fondée en 1977, elle a pour objet d'animer la communauté des pénalistes tant universitaires que praticiens (avocats et magistrats notamment). Depuis 2016, l'AFDP organise tous les deux ans un Congrès des jeunes pénalistes afin de mettre en avant la jeune doctrine pénale française.

Pour cette Cinquième édition qui devait avoir lieu initialement en 2024, le comité scientifique a choisi de revenir sur les trente ans du Code pénal, entrée en vigueur le 1er mars 1994, pour tenter d'en dresser un bilan. En dépit de sa jeunesse (seulement 30 ans), le Code pénal a déjà fait l'objet de nombreuses réformes et en particulier depuis son entrée dans le XXI^e siècle. Si chacune de ces réformes a bien souvent déjà fait l'objet de commentaires et d'analyses de manière spécifique, il peut être utile de prendre un peu plus de hauteur et de profiter de cette date anniversaire afin d'analyser de manière transversale l'ensemble de ces transformations. Sans prétendre à l'exhaustivité, les différentes contributions balaieront l'ensemble du Code pénal, tant sa partie générale (légalité, responsabilité et peines) que sa partie spéciale (atteintes aux personnes, aux biens et les crimes de guerre), sans oublier une réflexion sur l'évolution de la politique criminelle que ces changements traduisent. Au lendemain de l'adoption du Code pénal, Pierrette Poncela et Pierre Lascoumes se demandaient, avec un certain sens de la formule : « où était passé l'architecte » ? (« Réformer le Code pénal. Où est passé l'architecte », Puf, 1998) Il n'est pas certain que la formule ait perdu de son actualité.

A l'occasion de ce Congrès, l'Association française de droit pénal décernera le prix de thèse Emile Garçon récompensant une thèse en droit pénal soutenue au cours de l'année 2023. En outre, la veille du Congrès, seront organisées des « Masteriales » où s'affronteront plusieurs équipes de master sur une contribution orale. La meilleure équipe interviendra le lendemain durant le Congrès.

8h30

Ouverture - Frédéric ALLAIRE, Doyen UFR Droit - Franck HEAS, Directeur laboratoire DCS - François ROUSSEAU, Professeur, Nantes Université

8h45

Propos introductifs

Jean-Baptiste PERRIER, Professeur, Aix-Marseille Université, Président de l'Association française de droit pénal & Ludivine RICHEFEU, Maître de conférences, CY Cergy Paris Université

PARTIE GÉNÉRALE DU CODE PÉNAL – LIVRE I

Sous la présidence de Hélène DANTRAS-BIOY, Maître de Conférences, Nantes Université

9h00

Politique criminelle « 30 ans de politique criminelle dans, mais aussi et surtout hors, malgré, et contre, le code pénal »

Guillaume CHETARD-RIVIÈRE, Maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles, CY Cergy Paris Université, membre du LEJEP (EA 4458)

9h30

Légalité « De la «bouche de la Loi» à la «bouche de la Justice» : l'émancipation du juge répressif en droit pénal contemporain »

Thomas BESSE, Maître de Conférences, Université Caen Normandie

10h00

Échanges

10h30

Pause

Sous la présidence de Ludivine RICHEFEU, Maître de conférences, CY Cergy Paris Université

11h00

Responsabilité « L'imputabilité, une notion qui brille par son absence ! »

Silvain VERNAZ, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Haute-Alsace, Membre du CERDACC, membre assoc. du CDPF

11h30

Peines « Grandeur et décadence des circonstances aggravantes »

Céline CHASSANG, Maître de Conférences, Nantes Université, DCS

12h00

Intervention « Masteriales » : « La compétence de la loi pénale depuis 1994 »

Etudiant.e.s de Master 2

10h00

Échanges

12h30

Remise du prix de thèse E. Garçon - suivi d'une **Pause repas libre**

PARTIES SPÉCIALES DU CODE PÉNAL

Sous la présidence de Sylvie GRUNVALD, Maître de Conférences, Nantes Université

14h30

Livre II : Des crimes et délits contre les personnes

« Les logiques d'anticipation : à la recherche de la cohérence perdue »

Clarisse LE ROUX, Docteure en Droit privé et Sciences criminelles, Nantes Université & Alice ROQUES, Enseignante-chercheuse, Université Toulouse Capitole

15h00

« Déstabiliser l'architecture existante : l'exemple de la protection pénale des personnes »

Marthe BOUCHET, Professeure, Université Sorbonne Paris Nord

15h30

Échanges

16h00

Pause

Sous la présidence de Valentin WEBER, Professeur, Nantes Université

16h30

Livre III : Des crimes et délits contre les biens

« Les infractions contre les biens trente ans après, un édifice chancelant »

Benoît AUROY, Maître de Conférences, Université de Rennes

17h00

Livre IV bis : Des crimes et des délits de guerre

« La création du livre 4bis : des crimes et délits de guerre »

Pierre JOUETTE, Maître de Conférences, Université de Poitiers

17h30

Échanges et fin de la journée

CONTACTS & INSCRIPTIONS

SITE DU COLLOQUE

codepenal30ans.sciencesconf.org

CONTACT LOGISTIQUE

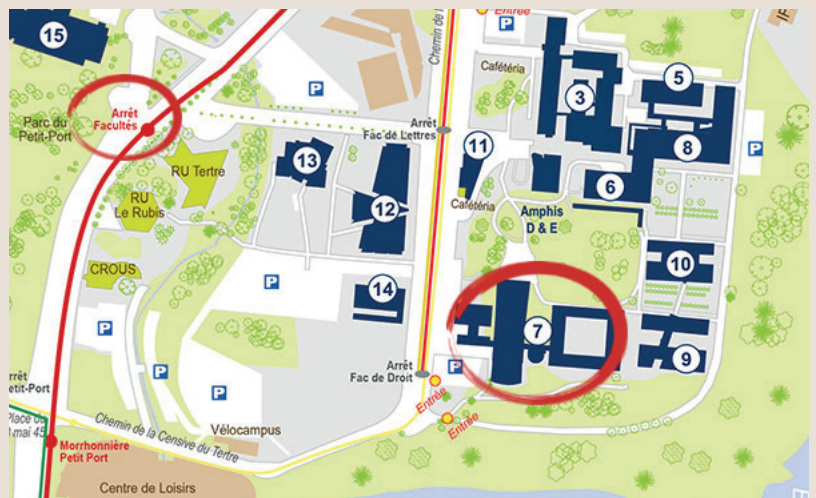
Mme Cindy MARTIN
Nantes Université - CNRS
dcs.colloques@univ-nantes.fr



Informations et contacts sur le site
Scanner le QR Code

FACULTÉ DE DROIT ET DES
SCIENCES POLITIQUES
Campus du Tertre
Chemin de la censive du Tertre
44313 Nantes

Tram 2 - «Arrêt Les Facultés»
Bus 80 - Arrêt «Faculté de Droit»



codepenal30ans.sciencesconf.org